(Suite de la page 11.)

celle de la Sambre qui voit dans les occupations d'usine « une violation du droit de propriété », comme celle de Peugeot qui en découle directement, comme celle du Bâtiment de Nantes qui octroie aux ouvriers 25 % de l'augmentation de salaire demandée, comme celle de Colombes qui « reconnaît expressément que le droit de direction implique l'exercice du droit de licenciement ». La place nous manque pour faire un examen complet de ces documents. Mais quand on constate que la liste des trente et un surarbitres contient dixhuit hauts magistrats ou professeurs de droit, deux contrôleurs généraux de l'armée, etc., on comprend que, de la part de tels personnages, les ouvriers ne peuvent escompter que des « bévues ».

L'arbitrage obligatoire, par le fait même qu'il admet l'existence d'individus impartiaux, tenant la balance égale entre le prolétariat et le patronat, suppose que l'on se rallie à la collaboration des classes.

Il n'est pas étonnant que l'arbitrage obligatoire soit très impopulaire parmi les ouvriers. Plusieurs sentences arbitrales ont été suivies d'une remise en grève. La Fédération des Techniciens s'est prononcée la première contre l'arbitrage. Aujourd'hui le Bâtiment le condamne à son tour. La grève du spectacle a été la plus récente riposte des travailleurs.

Ce n'est pas fini. Instinctivement, les ouvriers comprennent que dans le maquis de la procédure où l'on prétend les engager, ils ont tout à perdre et rien à gagner. L'admirable est que malgré les délais qui leur sont ainsi imposés, malgré les démarches et contre-démarches, ils ne laissent pas entamer leur combativité et se retrouvent prêts à l'action au lendemain de la sentence (1).

L'instinct de classe des ouvriers n'est pas en défaut. Ils savent que, lorsque aucune possibilité d'entente ne se fait jour entre le syndicat ouvrier et l'organisation patronale, il ne leur reste que leur arme de toujours, l'action autonome de classe.

Et c'est pourquoi nous proclamons la nécessité absolue de protéger contre toute atteinte les techniques de lutte directe du prolétariat.

Arracher au grand capitalisme son pouvoir en nationalisant les trusts

L'expérience des dix derniers mois prouve abondamment que, dans la phase actuelle du capitalisme, dans l'état actuel de l'économie française, toute amélioration notable du sort de la population laborieuse ne peut avoir qu'un caractère éphémère si elle ne s'accompagne pas d'une offensive résolue contre la féodalité industrielle et financière. La C.G.T. avait vu juste lorsque, à son Congrès de Toulouse (mars 1936), elle affirmait, par avance, que, tant qu'on n'aurait pas « arraché au grand capitalisme le pouvoir exorbitant » qu'il détient, celui-ci serait en mesure de « s'opposer à la réalisation » des revendications syndicales, de « spolier les salariés, les consommateurs... », de « bafouer tous les jours la volonté popu-

L'expérience prouve abondamment qu'il est impossible de maintenir et de consolider les conquêtes sociales de Juin sans les accompagner de mesures plus profondes, atteignant la structure même du régime capitaliste.

Les réformes qui paient

Cette thèse, soutenue depuis trois ans par la C.G.T., reprise récemment par Léon Jouhaux en une série d'articles remarqués, nous pensons que le moment est venu pour le Parti, non seulement de lui renouveler une adhésion de principe, mais aussi et surtout de la traduire en actes. Si l'on veut tenir les engagements de Huyghens, si l'on veut poursuivre la lutte contre les oligarchies économiques, si l'on est résolu à empêcher les trusts de saboter plus longtemps l'expérience en cours, il est indispensable, il est urgent de retirer aux « deux cents familles », aux magnats capitalistes les leviers de commande qu'ils détiennent, de nationaliser les industries-clés et le crédit, les assurances et les chemins de fer. Et ces nationalisations, en même temps qu'elles arracheront au grand capitalisme son « pouvoir exorbitant », consolideront les conquêtes de juin aujourd'hui en grande partie compromises, procureront à l'Etat les ressources indispensables au financement d'un certain nombre de réformes sociales actuellement en panne. Seul, un second programme du Front populaire permettra de réaliser inté-

La classe ouvrière, de conquête en conquête, de réforme en réforme, a obtenu des améliorations sensibles des salaires, des réductions plus sensibles encore de la durée du travail, des améliorations incontestables des conditions dans lesquelles le travail s'accomplit, sans que les profits capitalistes aient été diminués.

Que s'est-il donc passé?

Il s'est passé que le capitalisme, obligé de céder à la pression des ouvriers et de leur accorder partie de leurs revendications, s'est arrangé, chaque fois, pour rétablir l'écart qui venait d'être diminué.

J.-B. SEVERAC.

(Lettres à Brigitte.)

gralement le premier. Le premier contenait la liste des réformes qui coûtent; le second doit contenir la liste des réformes qui paient. Ce sont les nationalisations des assurances et des industries-clés qui permettront d'assurer une retraite aux vieux travailleurs, de créer le fonds national de chômage, de financer le programme de grands travaux. Quant à la nationalisation du crédit, elle permettra de soustraire les classes moyennes à la tyrannie des banques et d'apporter un soulagement immédiat aux petits et moyens producteurs.

Ces nationalisations, pour être efficaces, devront s'inspirer des directives générales tracées par le Plan de la C. G. T., c'est-à-dire:

- 1° Etre simultanées et massives, ce qui est la condition de leur réussite et leur donne en même temps le caractère de mesures révolutionnaires;
- 2° Ne pas se traduire par le paiement comptant d'indemnités, mais par la transformation des actions en obligations;
- 3° Ne pas comporter de gestion mixte (Etat et entrepreneurs privés associés), mais une gestion tripartite (représentants de la collectivité, ouvriers et techniciens, consommateurs ou usagers), gestion de laquelle les anciens administrateurs capitalistes seront totalement exclus.

Pas de pseudo-nationalisations

Ces précisions ne sont pas inutiles après les caricatures de nationalisations (celles des industries de guerre) auxquelles nous venons d'assister.

- 1° Ces « nationalisations » ont un caractère fragmentaire qui leur enlève toute efficacité économique en même temps que toute signification révolutionnaire. On n'a nationalisé qu'un petit nombre d'établissements ou, au sein même de ces établissements, qu'une infime partie des ateliers;
- 2° Les rares établissements ou ateliers nationalisés ont été rachetés au prix fort et au comptant; ce mode de paiement exigeant immédiatement des ressources considérables exclut la possibilité de nationaliser sur une vaste échelle;
- 3° La plupart des établissements « nationalisés » ont été transformés en sociétés de « gestion mixte » dont le capital appartient partie à l'Etat, partie aux magnats capitalistes qui les dirigeaient antérieurement. Le « contrôle » de l'Etat, confié à des inspecteurs des finances à la solde du grand capital, étant illusoire, les magnats demeurent pratiquement les maîtres de leurs entreprises, renflouées et concentrées grâce à l'intervention de la puissance publique.

Lorsque nous inscrivons dans le « nouveau programme » la nationalisation des industries-

clés, nous entendons évidemment des nationalisations sérieuses et non des plaisanteries de ce genre.

Nous nous bornerons à ces quelques indications, renvoyant pour le reste au Plan de la C. G. T. lui-même ainsi qu'aux commentaires qu'en ont donnés ses auteurs (1).

Contrôle des changes

Nous n'ajouterons qu'un mot en ce qui concerne le contrôle des changes par l'institution d'une centrale des devises.

Peut-on croire sérieusement, en effet, que les assurances, les banques seront nationalisées sans qu'il y ait des fuites considérables de capitaux?

Il est impossible de recourir à des mesures de contrainte et de procéder à des réformes de structure si les frontières sont ouvertes pour le passage des capitaux.

Il ne faut pas oublier que le capitalisme est toujours le maître du monde et qu'il y a beaucoup d'Etats prêts à accueillir nos nouveaux émigrés de Coblentz et leur fortune.

Alors une seule solution s'impose : la dictature financière et économique, prélude de la dictature du prolétariat.

Le contrôle des changes par l'institution d'une centrale des devises devient une nécessité.

Les techniciens socialistes ont préparé des projets dans ce sens. Le Parti socialiste sera ainsi armé pour la discussion et la réalisation de ces projets qui s'imposeront à bref délai.

Faire rendre à la démocratie bourgeoise tout ce qu'elle peut rendre

Les transformations profondes envisagées dans la structure économique doivent nécessairement s'accompagner de mesures tout aussi hardies visant la structure politique. Entre la pseudo-démocratie bourgeoise et la véritable démocratie prolétarienne que seule peut assurer la conquête du pouvoir par la classe ouvrière, il y a place pour une phase transitoire; il est possible d'utiliser la période de l'exercice du pouvoir (que nous souhaitons aussi brève que possible) pour faire rendre à la démocratie bourgeoise tout ce qu'elle peut rendre.

Egalité entre les sexes

Egalité politique. — Le suffrage universel n'existe toujours pas dans la France du Front populaire. L'arrivée des socialistes au pouvoir pour la première fois en France, le geste symbolique de Léon Blum prenant trois femmes

⁽¹⁾ Cf. la brochure Pourquoi le syndicalisme ouvrier doit rejeter l'arbitrage obligatoire (Duvernet, 37, rue de Paris, Boulogne, Seine).

⁽¹⁾ Cf. Les problèmes généraux de la Nationalisation et le Plan de la C. G. T. (Paris, 213, rue La Fayette).